



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE	

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-François DODET	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Benoît BORDAT	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Christophe BERTHIER	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel ROTGER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Christine MASSU	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
Mme Claude DARCIAUX	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiââ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010

Conformément aux articles 1609 quater et 1636 B du Code général des impôts, la Communauté de l'agglomération dijonnaise vote chaque année, avant le 31 mars, les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il est appliqué un taux par commune.

Par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil de Communauté a décidé d'une harmonisation progressive des taux de TEOM vers un taux unique sur le territoire de l'agglomération, en appliquant, jusqu'en 2014, le mécanisme de lissage des taux dans les conditions prévues à l'article 1636 B du Code général des impôts.

En outre, conformément aux prévisions du budget pour 2010, il est proposé de procéder à une augmentation du taux moyen de TEOM de 1,2 % (soit l'inflation prévisionnelle prévue en loi de finances), le portant à 6,07 % (contre 6,00 % en 2009)

Vu l'avis de la commission,

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de fixer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour chaque zone, pour l'année 2010, comme suit :

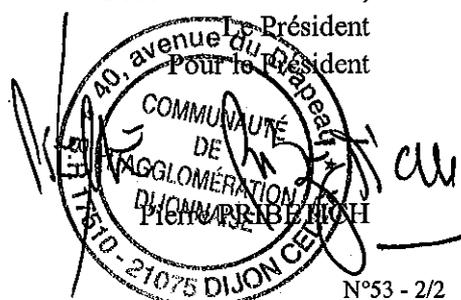
COMMUNES	Taux TEOM 2010
Ahuy	4,25%
Bressey-sur-Tille	5,29%
Bretenière	6,16%
Chenôve	6,43%
Chevigny-Saint-Sauveur	5,85%
Crimolois	5,28%
Daix	4,59%
Dijon	6,63%
Fenay	4,97%
Fontaine-les-Dijon	4,35%
Hauteville-les-Dijon	4,63%
Longvic	5,03%
Magny-sur-Tille	5,91%
Marsannay-la-Côte	4,19%
Neuilly-les-Dijon	6,11%
Ouges	4,97%
Perrigny-les-Dijon	4,85%
Plombières-les-Dijon	5,79%
Quetigny	4,84%
Saint-Apollinaire	5,12%
Sennecey-les-Dijon	5,54%
Talant	4,97%
Taux moyen Grand Dijon	6,07%

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010



Pour extrait conforme,



Convocation envoyée le 18 mars 2010

Publié le

26 MARS 2010

Déposé en Préfecture le